



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

développement

Question écrite n° 29544

Texte de la question

M. Marc Dolez attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur le recours de plus en plus important à l'homéopathie, l'acupuncture et la médecine énergétique. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qui pourraient être prises pour que ces traitements soient accessibles à tous les patients en particulier par un plus grand nombre de médecins conventionnés.

Données clés

Auteur : [M. Marc Dolez](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29544

Rubrique : Médecines parallèles

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 mai 1999, page 2793